

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

6^{ème} séance de l'année 2024)

NOTE DE PRÉSENTATION

- Affaire relative aux ressources et moyens –

Affaires financières

AFFAIRE N°6- Décisions modificatives budgétaires de l'exercice 2024 :

. Décision modificative n°1 du budget environnement

Les décisions modificatives permettent de modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif et doivent être présentées section par section et différencier nettement les dépenses et les recettes.

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser la modification de la répartition des crédits entre les chapitres au budget principal, en section de fonctionnement et d'investissement.

Il s'agit par la présente décision modificative n°1 :

En dépenses de fonctionnement

- D'augmenter de 2 456 594.11 € le chapitre 012 charges de personnel au titre des remboursement de charges au profit du budget principal pour les années 2020 à 2023.
- De réduire le chapitre 023 virement à la section de d'investissement de -2 225 871.39 € afin de maintenir l'équilibre de la section de fonctionnement.
- De réduire de 140 000 € le chapitre 042 opération ordre de transfert entre sections au regard des besoins de crédits pour mandater les amortissements.
- De réduire de 90 722.72 € le chapitre 67 afin de maintenir l'équilibre de la section de fonctionnement

Dans le cadre du remboursement des charges du budget environnement vers le budget principal, il a été évalué environ 4 000 000 € à rembourser pour les exercices 2020 à 2023.

Ces 4 000 000 € sont répartis ainsi :

- 2 456 594.11 € au chapitre 012 charges de personnel, chapitre abondé du même montant dans cette présente décision modificative.
- 1 449 059 € au chapitre 011 charges à caractère général, les crédits sont disponibles donc ce chapitre ne sera pas abondé.
- 94 346.89 € au chapitre 65 autres charges de gestion courante, les crédits sont disponibles donc ce chapitre ne sera pas abondé.

En dépenses d'investissement

- De réduire les opérations d'équipement de -2 225 871,39 € au regard du niveau d'exécution des projets.

En recettes d'investissement

- De réduire le chapitre 021 virement de la section de fonctionnement de -2 225 871,39 € afin de maintenir l'équilibre de la section d'investissement.

EQUILIBRE DU BUDGET ENVIRONNEMENT PAR CHAPITRE SUITE DM N°1

	BP 2024	DM n° 1	BP 2024 + DM
Total des Recettes de fonctionnement	34 192 929,76 €	- €	34 192 929,76 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	5 025 771,39 €		5 025 771,39 €
013 Atténuation de charges			- €
70 Produits des services			- €
73 Impôts et taxes	29 167 158,37 €		29 167 158,37 €
74 Dotations et participations			- €
75 Autres produits de gestion courante			- €
76 Produits financiers			- €
77 Produits spécifiques			- €
042 Opérations ordre transfert entre sections			- €
Total Depenses de fonctionnement	34 192 929,76 €	- 0,00 €	34 192 929,76 €
011 Charges à caractère général	17 000 000,00 €	- €	17 000 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimi	3 499 900,00 €	2 456 594,11 €	5 956 494,11 €
014 Atténuation de produits			- €
023 Virement à la section d'investissement	2 225 871,39 €	- 2 225 871,39 €	- €
65 Autres charges de gestion courante	10 967 158,37 €	- €	10 967 158,37 €
66 Charges financières			- €
67 Charges spécifiques	200 000,00 €	- 90 722,72 €	109 277,28 €
68 Dotations aux provisions			- €
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	300 000,00 €	- 140 000,00 €	160 000,00 €
Total des recettes d'Investissement	6 092 783,03 €	- 2 225 871,39 €	3 866 911,64 €
001 Résultat d'investissement reporté	2 534 552,64 €		2 534 552,64 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé			- €
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)			- €
13 Subventions d'investissement	1 032 359,00 €		1 032 359,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées			- €
21 Immobilisations corporelles			- €
021 Virement de la section de fonctionnement	2 225 871,39 €	- 2 225 871,39 €	- €
23 Immobilisations en cours			- €
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	300 000,00 €		300 000,00 €
Total des dépenses d'Investissement	6 092 783,03 €	- 2 225 871,39 €	3 866 911,64 €
D001 Résultat d'investissement			- €
10 Dotations, fonds divers et réserve			- €
Total des opérations d'équipement AP / CP	5 704 844,57 €	- 2 225 871,39 €	3 478 973,18 €
<i>chapitre 20 - AP/CP</i>			478 973,18 €
<i>chapitre 21 - AP/CP</i>			1 000 000,00 €
<i>chapitre 23 - AP/CP</i>			2 000 000,00 €
13 Subventions d'investissement versées			- €
16 Remboursement d'emprunt			- €
20 Immobilisations incorporelles	187 938,46 €		187 938,46 €
204 Subvention d'équipements versées			- €
21 Immobilisations corporelles	200 000,00 €		200 000,00 €
23 Immobilisations en cours			- €
27 Autres immobilisations financières			- €
041 Opérations patrimoniales			- €

L'équilibre des sections est maintenu.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l’Instruction comptable des communes M57 ;
- VU l’arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d’Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté d’agglomération ;
- VU l’arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l’arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d’Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l’intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d’Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d’Agglomération CAP Excellence ;
- VU le budget en cours ;

Considérant le rapport du président ;

Considérant l’avis favorable de la commission affaires financières réunie le 12 novembre 2024 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À ...

ARTICLE 1- L'adoption des mouvements de crédits suivants :

BUDGET ENVIRONNEMENT

	BP 2024	DM n° 1	BP 2024 + DM
Total des Recettes de fonctionnement	34 192 929,76 €	- €	34 192 929,76 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	5 025 771,39 €		5 025 771,39 €
013 Atténuation de charges			- €
70 Produits des services			- €
73 Impôts et taxes	29 167 158,37 €		29 167 158,37 €
74 Dotations et participations			- €
75 Autres produits de gestion courante			- €
76 Produits financiers			- €
77 Produits spécifiques			- €
042 Opérations ordre transfert entre sections			- €
Total Depenses de fonctionnement	34 192 929,76 €	- 0,00 €	34 192 929,76 €
011 Charges à caractère général	17 000 000,00 €	- €	17 000 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimi	3 499 900,00 €	2 456 594,11 €	5 956 494,11 €
014 Atténuation de produits			- €
023 Virement à la section d'investissement	2 225 871,39 €	- 2 225 871,39 €	- €
65 Autres charges de gestion courante	10 967 158,37 €	- €	10 967 158,37 €
66 Charges financières			- €
67 Charges spécifiques	200 000,00 €	- 90 722,72 €	109 277,28 €
68 Dotations aux provisions			- €
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	300 000,00 €	- 140 000,00 €	160 000,00 €
Total des recettes d'Investissement	6 092 783,03 €	- 2 225 871,39 €	3 866 911,64 €
001 Résultat d'investissement reporté	2 534 552,64 €		2 534 552,64 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé			- €
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)			- €
13 Subventions d'investissement	1 032 359,00 €		1 032 359,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées			- €
21 Immobilisations corporelles			- €
021 Virement de la section de fonctionnement	2 225 871,39 €	- 2 225 871,39 €	- €
23 Immobilisations en cours			- €
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	300 000,00 €		300 000,00 €
Total des dépenses d'Investissement	6 092 783,03 €	- 2 225 871,39 €	3 866 911,64 €
D001 Résultat d'investissement			- €
10 Dotations, fonds divers et réserve			- €
Total des opérations d'équipement AP / CP	5 704 844,57 €	- 2 225 871,39 €	3 478 973,18 €
chapitre 20 - AP/CP			478 973,18 €
chapitre 21 - AP/CP			1 000 000,00 €
chapitre 23 - AP/CP			2 000 000,00 €
13 Subventions d'investissement versées			- €
16 Remboursement d'emprunt			- €
20 Immobilisations incorporelles	187 938,46 €		187 938,46 €
204 Subvention d'équipements versées			- €
21 Immobilisations corporelles	200 000,00 €		200 000,00 €
23 Immobilisations en cours			- €
27 Autres immobilisations financières			- €
041 Opérations patrimoniales			- €

L'équilibre des sections est maintenu.

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le président à signer tous les actes et à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président et le directeur général des services de CAP Excellence ainsi que le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Les membres du conseil sont invités à en délibérer.